

Direction et fonctionnement des écoles

Ces dernières années ont été marquées par une augmentation significative des charges qui pèsent sur les équipes et particulièrement les directeurs soit par les réformes successives, soit par la part toujours plus grande des relations nécessaires avec divers partenaires de l'école, soit par de nouveaux dispositifs (stages filés, EVS, Base élève...).
Ces nouvelles charges tendent à éloigner le directeur du reste des enseignants en le transformant en intermédiaire administratif des décisions de la hiérarchie.

Travail en équipe, temps de concertation, rôle du conseil des maîtres... la démocratisation de l'école c'est plus de réussite de tous les élèves, et c'est aussi un fonctionnement plus démocratique, ce qui suppose une élaboration, des prises de décisions et un fonctionnement plus collectif au sein des équipes.

Le dossier direction d'école est perçu comme «en panne» par bon nombre de nos collègues qui ne voient pas de perspectives concrètes s'ouvrir. Ils continuent d'exiger clarification des missions et reconnaissance de la fonction.

Le Ministère propose l'ouverture de discussions sur le métier d'enseignant. Nul doute que le fonctionnement et la direction d'école y seront évoqués. Nous avons tout à craindre des premières annonces : méritocratie, hiérarchisation de proximité, division des personnels...

Le blocage administratif s'est poursuivi malgré des pressions du Ministère (retraits de salaires). En Seine Saint Denis, plus de 2/3 des directions y a participé...

Le ministère a reconnu la gêne occasionnée par ce blocage administratif.

Les propositions successives et le protocole mis en application et dénoncé par les organisations syndicales représentant la grande majorité des enseignants du 1er degré n'ont réglé en rien le problème de la direction d'école.

Le SNUipp réaffirme son opposition à la mise en place d'un statut qui ne pourrait que diviser la profession, éloigner le directeur du reste des enseignants, sans apporter de réelles améliorations à la direction et au fonctionnement des écoles, à la réussite de tous les élèves. Cependant, la fonction de directeur doit être mieux reconnue, ses missions clarifiées et sa charge de travail allégée, le directeur d'école restant un enseignant.



Le récent projet EPEP n'a pas vocation à répondre à ces revendications, il s'inscrit dans une nouvelle logique politique. Ainsi est mis en avant un projet d'autonomie des établissements du premier degré dans un contexte de territorialisation accrue. Les enseignants, directeurs et adjoints, n'ont rien à gagner à la mise en place d'EPEP avec une hiérarchie de proximité.

Le SNUipp refuse le pilotage et la gestion des écoles par les élus locaux tel que cela est envisagé dans les projets EPEP. Il revendique au contraire un renforcement des prérogatives du Conseil des Maîtres. Cela nécessite l'octroi de moyens matériels et humains (décharges de service, personnels de secrétariat, maîtres supplémentaires, temps de concertation...) pour faciliter la gestion, l'organisation et la concertation. Par ailleurs, la taille des écoles est un facteur important du fonctionnement. Le nombre de classes joue un rôle important sur les relations entre collègues, entre élèves, avec le personnel communal et les parents. Il faudrait éviter le regroupement d'écoles ou la construction d'écoles de taille trop importante.

Le SNUipp poursuit le débat et l'action, avec les équipes d'école, et toute la profession sur la direction et le fonctionnement de l'école.

Ce débat sur la direction d'école est indissociable de celui sur le fonctionnement de l'école et le travail en équipe. Il faut également construire le lien entre le projet de mise en place des EPEP et la question de la direction et du fonctionnement de l'école.